



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : ROUEN

Établissement : Université de Rouen

Demande n° S3LP12002174

Dénomination nationale : Assurance-banque-finance

Spécialité : Banque

Présentation de la spécialité

Située à Rouen, cette formation récente (ouverture à la rentrée 2007 pour l'option « Commercialisation des produits bancaires et services financiers », rentrée 2008 pour l'option « Gestion de patrimoine des particuliers ») vise à former des technico-commerciaux pour les métiers de la banque sur le marché des particuliers. Elle allie donc les compétences des métiers de la banque et du commerce. Elle fonctionne en partenariat avec le Centre de Formation de la Profession Bancaire situé à Nanterre.

Deux parcours sont offerts : « Gestion de patrimoine » et « Commercialisation de produits bancaires et services financiers ». Les emplois occupés à la sortie sont ceux de conseillers de clientèle particuliers, de gestionnaire de patrimoine. La licence forme un heureux complément de la licence professionnelle « Assurance » de l'Université de Rouen proposée elle-aussi par l'UFR « Droit, Sciences économiques et Gestion ».

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	21 puis 37
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	5 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	0 à 5 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	49 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	82 - 100 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence offre aux étudiants une solide formation qui s'articule autour de l'alternance en conformité avec les souhaits et besoins du secteur professionnel. Elle dispose d'une équipe pédagogique étoffée tant du côté des professionnels que des enseignants universitaires. Son organisation en deux options confère aux diplômés des compétences spécifiques appuyées sur un socle commun. L'organisation pédagogique intègre très bien les particularités induites par l'alternance tout en respectant le cahier des charges d'une licence professionnelle (à l'exception, surprenante, de la mise en place du conseil de perfectionnement).



Le taux de réussite est excellent ; il est vrai que l'entrée dans la formation est fortement sélective : la sélection, qui intègre un entretien en présence des partenaires professionnels, porte sur plus de deux cents candidats par an. Malgré certains efforts de communication, la part des étudiants venus de licence générale est faible. Plus surprenant, et méritant un suivi de la part du futur conseil de perfectionnement, est le fait qu'en peu de temps les titulaires de BTS (Brevet de Technicien Supérieur) ont pris le pas sur les titulaires de DUT (Diplôme Universitaire de Technologie). Les partenariats avec les professionnels sont nombreux et diversifiés, ce que l'on retrouve tant au plan des enseignements, (près de 50 % sont assurés par les professionnels), que par son ouverture à l'apprentissage et aux contrats de professionnalisation ; de plus, les professionnels sont pleinement associés au pilotage de la licence.

L'insertion des deux premières promotions est très bonne et laisse augurer un avenir favorable pour les diplômés des années à venir. Cela justifie l'effectif prévisionnel de quarante-cinq étudiants pour le nouveau contrat.

- Points forts :
 - La qualité de l'insertion professionnelle, rapide et conforme aux attentes des diplômés et des employeurs.
 - La taille des promotions bien ajustée aux exigences pédagogiques et à la possibilité d'insertion professionnelle.
 - La qualité et l'équilibre de l'équipe pédagogique.
- Point faible :
 - L'absence d'un conseil de perfectionnement formellement constitué.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

Il est nécessaire de mettre rapidement en place un conseil de perfectionnement. Il conviendrait de veiller à un maintien de la diversité du recrutement afin d'éviter une trop grande dépendance vis-à-vis des BTS et par ailleurs de vérifier, sur le long terme, la cohérence du parcours « Gestion de patrimoine ».